



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/41/493  
S/18249  
30 juillet 1986  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante et unième session  
Point 25 de l'ordre du jour provisoire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante et unième année

Lettre datée du 30 juillet 1986, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent du Kampuchea démocratique auprès de  
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, le texte d'une déclaration datée du 19 juillet 1986, par laquelle le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique a rejeté le prétendu accord économique et culturel entre le Viet Nam, le Laos et le régime de Phnom Penh.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 25 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) THIOUNN Prasith

\* A/41/150.

ANNEXE

Déclaration faite le 19 juillet 1986 par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique, rejetant le prétendu accord économique et culturel entre le Viet Nam, le Laos et le régime de Phnom Penh

Ces derniers temps, les autorités de Hanoi ont perfidement fait circuler le prétendu accord de coopération économique et culturelle conclu entre les autorités vietnamiennes à Hanoi, le régime vietnamien au Laos et le régime mis en place par les Vietnamiens à Phnom Penh.

Le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique rejette totalement ce prétendu accord de coopération économique et culturelle.

1. En fait, ce prétendu accord a été fabriqué par les autorités de Hanoi qui en ont organisé la signature avec leurs gouvernements fantoches à Phnom Penh et Vientiane. Ce faisant, elles tentent d'une part de faire croire à l'opinion publique mondiale que le régime mis en place à Phnom Penh et le régime du Laos sont indépendants, alors que tout a été organisé par Hanoi.

D'autre part, elles visent à légaliser leur guerre d'agression au Kampuchea et leur occupation du Laos grâce à de prétendus accords conclus par le passé, actuellement ou dans l'avenir.

2. Le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique et l'ensemble du peuple kampuchéen rejettent catégoriquement le prétendu accord signé le 17 juillet 1986 et tous les autres prétendus accords qui ont été ou seront mis au point par les autorités de Hanoi, ces accords étant fabriqués de toutes pièces par Hanoi.

La communauté internationale connaît déjà bien sur cette question. Toutefois, le Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique exhorte l'opinion publique mondiale à dédaigner et dénoncer toutes ces manoeuvres trompeuses du Viet Nam, qu'elles soient passées, présentes ou à venir.

-----

